

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT DE MEAUX
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU PAYS DE L'OURCQ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU PRESIDENT

Référence : 2023-03/01

Nous, Pierre EELBODE, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de l'Ourcq,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L5211-3 et L2131-2,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale en date du 04/11/2020, référencée 2020-11/06 et portant sur la délégation d'attributions au Président.

DÉCIDONS

Article 1 : Objet

Signer les actes ci-après référencés, pour la période du 1^{er} au 28 février 2023 :

Numéro	Objet	Fournisseur	Montant en € HT	Date
2023-026	Commande repas pour la crèche	LABORATOIRE RIVADIS	477,20 €	01/02/2023
2023-031	Intervention référent santé et accueil inclusif au sein de la crèche	DOCTEUR MATHILDE GARNIER	2 000,00 €	07/02/2023
2023-033	Interventions d'une psychologue au sein de la Halte-Garderie	SANDRINE MOREIRA - PSYCHOLOGUE	3 750,00 €	08/02/2023
2023-034	Produits d'hygiène pour la crèche	LABORATOIRES RIVADIS	223,49 €	07/02/2023
2023-035	Fournitures activité manuelles	CULTURA CLAYE SOUILLY	126,14 €	07/02/2023
2023-036	Sortie à la chevrerie de Tancrou	EARL MORET	113,80 €	08/02/2023
2023-043	Intervention artistique - Réaap	MERLOT AURORE	220,00 €	17/02/2023
2023-044	Intervenant semaine artistique - Réaap	ASSOCIATION YAMA YIGUI	160,00 €	17/02/2023
2023-045	Intervenante semaine artistique - Réaap	ASSOCIATION YAKA	200,00 €	17/02/2023
2023-052	Commande pour la crèche repas bébé	LABORATOIRES RIVADIS	274,58 €	27/02/2023

Article 2 : Ampliation

Le Président et le Receveur du Centre Intercommunal d'Action Sociale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Meaux,
- Madame le Receveur du Centre Intercommunal d'Action Sociale,

Fait à Ocquerre, le 13 mars 2023

Pierre EELBODE

